

AMEN TRESOR SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019

1. Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la société «**AMEN TRESOR SICAV**» au 31 décembre 2019 ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

2. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément au référentiel comptable généralement admis en Tunisie.

Responsabilité de l'auditeur

3. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

4. Nous avons effectué notre examen limité selon la Norme ISRE 2410 "Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité".

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

5. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joint ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société «**AMEN TRESOR SICAV**» au 31 décembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observation post opinion

6. Nous attirons l'attention sur :

- La note 2.2 « Evaluation des placements» des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société «**AMEN TRESOR SICAV** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- La note 3.1 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations « SERVICOM 2016 » et des intérêts s'y rattachant suite aux difficultés par lesquelles passent le groupe ainsi que les modalités de restructuration telles qu'approuver par les détenteurs des obligations réunis en assemblée générale spéciale en date du 1^{er} octobre 2019.

Vérifications spécifiques

7. Nous avons constaté qu'au 31 décembre 2019 la société « **AMEN TRESOR SICAV**» n'a pas respecté les dispositions l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents . Cet article stipule que les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent employer plus de 20% de leurs actifs en liquidités et quasi liquidités.

Tunis, le 16 mars 2020
Le Commissaire aux Comptes:
GS AUDIT & ADVISORY
Ghazi HANTOUS

BILAN
Au 31/12/2019
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au 31/12/2019</u>	<u>Au 31/12/2018</u>
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		36 730 121	38 181 784
a-Actions et valeurs assimilées	3-1	2 226 836	2 537 472
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	34 503 285	35 644 312
c-Titres donnés en pension		0	0
AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		10 650 793	12 672 371
a-Placements monétaires	3-2	985 944	1 488 247
b-Disponibilités	3-3	9 664 849	11 184 124
AC3-CREANCE D'EXPLOITATION		0	0
AC4-AUTRES ACTIFS	3-4	7 732	8 754
TOTAL ACTIF		47 388 646	50 862 909
<u>PASSIF</u>			
PA1-DETTES SUR OPERATIONS DE PENSION LIVREES		0	0
PA2-OPERATEURS CREDITEURS	3-5	29 185	74 730
PA3-AUTRES CREDITEURS DIVERS	3-6	31 285	44 727
TOTAL PASSIF		60 470	119 457
<u>ACTIF NET</u>			
CP1-CAPITAL	3-7	45 568 890	48 337 254
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES	3-8	1 759 286	2 406 198
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		-1 351	172
b-Sommes distribuables de l'exercice		1 760 637	2 406 026
ACTIF NET		47 328 176	50 743 452
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		47 388 646	50 862 909

ETAT DE RESULTAT
Au 31/12/2019
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

Rubrique	NOTE	Du	Du	Du	Du
		01/10/2019	01/01/2019	01/10/2018	01/01/2018
		Au	Au	Au	Au
		31/12/2019	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2018
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	3-1	458 882	2 132 692	574 144	2 476 896
a-Dividendes		0	206 345	0	227 406
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		458 882	1 926 347	574 144	2 249 490
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-2	216 471	876 630	234 876	888 450
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		675 353	3 009 322	809 020	3 365 346
CH 1-Intérêts des mises en pension		0	0	0	0
CH 2-Charges de gestion des placements	3-9	-82 402	-340 152	-99 580	-414 574
REVENU NET DES PLACEMENTS		592 951	2 669 170	709 440	2 950 772
PR 3-Autres produits		0	0	0	0
CH 3-Autres charges	3-10	-22 015	-87 177	-19 133	-101 911
RESULTAT D'EXPLOITATION		570 936	2 581 993	690 307	2 848 861
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		2 287	-821 356	-281 720	-442 835
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		573 223	1 760 637	408 587	2 406 026
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-2 287	821 356	281 720	442 835
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		8 282	-40 824	35 370	51 119
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		29 281	-34 669	3 308	-92 936
Frais de négociation de titres		-25	-23	-24	-40
RESULTAT NET DE LA PERIODE		608 474	2 506 477	728 961	2 807 004

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Au 31/12/2019
(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Du 01/10/2019	Du 01/01/2019	Du 01/10/2018	Du 01/01/2018
	Au 31/12/2019	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018	Au 31/12/2018
<u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	608 474	2 506 477	728 961	2 807 004
a-Résultat d'exploitation	570 936	2 581 993	690 307	2 848 861
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	8 282	-40 824	35 370	51 119
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	29 281	-34 669	3 308	-92 936
d-Frais de négociation de titres	-25	-23	-24	-40
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	-2 406 026	0	-2 232 095
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	-67 512	-3 515 727	-5 921 463	-10 547 698
a-Souscriptions	9 634 748	85 200 934	18 978 277	125 312 084
Capital	8 616 708	83 319 896	16 658 701	121 861 599
Régularisation des sommes non distribuables	702 758	-1 638 964	-115 833	-881 442
Régularisation des sommes distribuables	315 282	3 520 002	2 435 409	4 331 927
b-Rachats	-9 702 260	-88 716 661	-24 899 740	-135 859 782
Capital	-8 659 860	-86 753 260	-22 341 627	-131 724 031
Régularisation des sommes non distribuables	-729 407	2 379 480	159 027	975 028
Régularisation des sommes distribuables	-312 993	-4 342 881	-2 717 140	-5 110 779
VARIATION DE L'ACTIF NET	540 962	-3 415 276	-5 192 502	-9 972 789
<u>AN 4-ACTIF NET</u>				
a-En début de période	46 787 214	50 743 452	55 935 954	60 716 241
b-En fin de période	47 328 176	47 328 176	50 743 452	50 743 452
<u>AN 5-NOMBRE D'ACTIONS</u>				
a-En début de période	446 118	479 492	535 436	576 580
b-En fin de période	445 434	445 434	479 492	479 492
VALEUR LIQUIDATIVE	106,251	106,251	105,828	105,828
DIVIDENDES PAR ACTION	0	5,018	0	4,454
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	1,31%	5,14%	1,30%	4,73%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31/12/2019

PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 21 Décembre 2005 et entrée en exploitation le 10 Mai 2006.

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 31/12/2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2- Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur Comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 décembre 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « **AMEN TRESOR SICAV** » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 31 décembre 2019, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « **AMEN TRESOR SICAV** » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4- Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste «AC1-Portefeuille-titres ».

A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date. Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

3.1- Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/12/2019 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Actions et valeurs assimilées	1	2 226 836
Obligations	2	24 669 001
Bons de trésor assimilables	3	9 834 284
Total		36 730 121

(1) Actions et valeurs assimilées :

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2019	En % de l'actif net
AMEN PREMIERE SICAV	16 662	1 707 920	1 715 386	3,62%
UGFS BONDS FUND	46 327	490 969	511 450	1,08%
Total		2 198 889	2 226 836	4,71%

(2) Obligations :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2019	En % de l'actif net
ABSUB2016-1	5 000	200 000	201 328	0,43%
ABSUB2016-11	7 000	280 000	281 859	0,60%
AIL 2015-1	4 000	240 000	246 096	0,52%
AB 2009 CA	5 000	166 660	168 508	0,36%
AB 2010	18 000	720 146	736 230	1,56%
AB 2012 B	5 000	150 000	153 044	0,32%
AB 2012BB	11 000	329 967	336 664	0,71%
ABSUB0922T+	1 784	53 520	54 606	0,12%
AB 2014A	5 000	100 000	104 960	0,22%
AB 2014A1	5 000	100 000	104 960	0,22%
ABSUB 2017	6 000	360 000	374 323	0,79%
AB 2008 TA	5 000	133 327	137 591	0,29%
AB 2008 TAA	3 995	106 529	109 936	0,23%
AB 2008 TB	15 000	675 000	698 232	1,48%
ATL 2013-1 TF	8 000	160 000	166 042	0,35%
ATL 2013-2TF	1 500	30 000	30 222	0,06%
ATL 2014-3C	2 000	120 000	126 517	0,27%
ATL 2017 SUB	7 000	700 000	709 307	1,50%
ATL 2017-11	2 000	200 000	209 957	0,44%
ATL 2018-1B	5 000	400 000	411 340	0,87%
ATL 2018-1BB1	7 500	600 000	617 340	1,30%
ATL 2019 -1A	3 000	300 000	301 978	0,64%
ATLSUBB17	5 000	500 000	506 648	1,07%
ATLSUBB17A	10 000	1 000 000	1 013 296	2,14%
ATTI LESG 152A1	5 000	100 000	100 116	0,21%
ATTIJARI BANK 2015	7 000	140 000	141 428	0,30%
ATTIJARI BANK 2017A	10 000	600 000	620 864	1,31%
ATTILES20142	5 000	200 000	200 204	0,42%
ATTILES201421B	5 000	200 000	206 748	0,44%
ATTILES2015A	3 000	60 000	62 532	0,13%
ATTIJARI LEASING 2018	7 000	560 000	590 171	1,25%

ATTIJARI LEASING 2018B	32 000	2 560 000	2 647 526	5,59%
BH 2009	10 000	384 613	384 661	0,81%
BH 2013/1	2 500	35 530	36 517	0,08%
BNA SUB 18-1A	7 000	560 000	576 671	1,22%
BTE 2019-1B	7 000	700 000	706 389	1,49%
CIL 2015/1	8 000	160 000	165 350	0,35%
CIL 2016/1	5 000	200 000	207 540	0,44%
CIL 2016/2	5 000	300 000	315 780	0,67%
CIL 20162A	2 000	128 000	134 312	0,28%
CIL 2017-1	2 000	120 000	123 747	0,26%
CIL 2018/1	1 813	181 300	195 109	0,41%
EN 2014 / B	2 490	99 600	102 212	0,22%
HL 2013/2B	6 000	240 000	251 870	0,53%
HL 2015/1A	8 000	160 000	166 624	0,35%
HL 2015/B	5 000	300 000	302 438	0,64%
HL 2015/B	10 000	600 000	603 842	1,28%
HL 2016/1	5 000	200 000	206 252	0,44%
HL 2016-2	6 000	480 000	482 798	1,02%
HL 2017-022	2 500	250 000	257 506	0,54%
HL 2017-02	5 000	500 000	515 012	1,09%
HL 2017-03	5 000	400 000	423 848	0,90%
HL 2017-03A	2 000	160 000	169 539	0,36%
HL 2017-1A	2 400	240 000	253 421	0,54%
HL 2018-01	2 000	160 000	165 710	0,35%
HL 2018-02	3 000	300 000	322 728	0,68%
MODSING2012	5 000	100 000	104 516	0,22%
SERVICOM16(*)	1 000	100 000	70 000	0,15%
TL 2014-1	5 000	200 000	207 968	0,44%
TL 2015-1B	20 000	1 200 000	1 240 784	2,62%
TL SUB 2016	2 500	250 000	263 126	0,56%
ATTIJ LEASING 2017	2 000	160 000	167 346	0,35%
UBCI 2013	2 500	50 000	51 598	0,11%
UIB 2015	10 000	600 000	619 376	1,31%
UIB 2015/B	3 000	180 000	185 813	0,39%
UIB SUB2016	12 000	720 000	762 038	1,61%
UIB SUB2016D	2 000	120 000	127 006	0,27%
UIBSUB2016C	2 000	120 000	127 006	0,27%
UNIFAC 2018B	10 000	800 000	818 632	1,73%
UNIFAC2018B	2 500	200 000	201 392	0,43%
UNIFAC2018B	1 000	80 000	80 557	0,17%
UNIFAC2018BB	2 500	200 000	201 394	0,43%
TOTAL		23 984 192	24 669 001	52,12%

(*) En raison des difficultés rencontrées par la filiale SERVITRA (Travaux publics) et du non-paiement de l'échéance de février 2019, une assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020. Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1.442 KDT. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés «SERVITRADE SA» et «SERVICOM INDUSTRIES SA», et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN TRESOR SICAV. Néanmoins, à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus, soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé. Les montants non réglés pour AMEN TRESOR SICAV s'élèvent au 31 décembre 2019 à 100 000 DT en principal et 4 170 DT en intérêts. Ces intérêts ont fait l'objet d'une décote avec la constatation d'une provision de 30 000 DT sur le principal.

(3) BTA :

Désignation	Quantité	Prix de revient	Valeur au 31/12/2019	En % de l'actif net
BTA 5.50% 02/2020	1525	1 517 375	1 598 455	3,38%
BTA 5.50% 02/2020A	1 955	1 945 225	2 046 975	4,33%
BTA 10082022	1000	956 200	973 126	2,06%
BTA 10042024	500	482 000	495 193	1,05%
BTA 10042024B	200	192 600	198 077	0,42%
BTA 10042024A	500	482 000	495 193	1,05%
BTA 09052022	2000	2 060 000	2 071 489	4,38%
BTA13042028B	500	466 000	485 311	1,03%
BTA13042028C	500	464 500	483 810	1,02%
BTA290327	1003	946 431	986 655	2,08%
Total		9 512 331	9 834 284	20,78%

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Dividendes	0	206 345	0	227 406
Revenus des obligations	373 167	1 602 056	506 852	1 912 474
Revenus des BTA	85 715	324 291	67 292	337 016
Total	458 882	2 132 692	574 144	2 476 896

3.2- Placements monétaires et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2019 à 985 944 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Date souscription	Emetteur	Montant	Echéance	Intérêts précomptés	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	TX BRUT	En % de l'actif net
CD120320	13/12/2019	AMEN BANK	500 000	12/03/2020	10 041	489 959	492 036	10,30	1,04%
CD240220	26/11/2019	AMEN BANK	500 000	24/02/2020	10 051	489 949	493 908	10,31	1,04%
TOTAL			1 000 000		20 092	979 908	985 944		2,08%

Les revenus des emplois monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	Période Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Revenus des Placements en compte courant à terme	182 937	704 019	200 962	708 601
Revenus des Billets de trésorerie	0	0	0	2 196
Revenus des Certificats de dépôt	2 998	122 114	30 247	168 330
Revenus des Pensions livrées	26 536	29 575	0	0
Revenus du Compte rémunéré	4 000	20 922	3 667	9 323
Total	216 471	876 630	234 876	888 450

3.3 Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019 à 9 664 849 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	8 880 000	8 940 287	18,89%
Avoirs en banque		724 562	1,53%
TOTAL	8 880 000	9 664 849	20,42%

Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Date de souscription	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT	AMEN BANK	02/12/2019	02/03/2020	493 310	10,30
PLACT	AMEN BANK	02/12/2019	02/03/2020	533 580	10,30
PLACT	AMEN BANK	04/11/2019	03/02/2020	101 308	10,32
PLACT	AMEN BANK	04/11/2019	03/02/2020	141 832	10,32
PLACT	AMEN BANK	04/12/2019	04/03/2020	352 206	10,30
PLACT	AMEN BANK	10/10/2019	09/01/2020	142 621	10,32
PLACT	AMEN BANK	09/12/2019	09/03/2020	2 553 152	10,30
PLACT	AMEN BANK	09/12/2019	09/03/2020	80 414	10,30
PLACT	AMEN BANK	09/12/2019	09/03/2020	231 191	10,30
PLACT	AMEN BANK	09/12/2019	09/03/2020	502 589	10,30
PLACT	AMEN BANK	09/12/2019	09/03/2020	321 657	10,30
PLACT	AMEN BANK	10/12/2019	10/03/2020	422 080	10,30
PLACT	AMEN BANK	14/10/2019	13/01/2020	111 960	10,32
PLACT	AMEN BANK	16/12/2019	16/03/2020	150 540	10,30
PLACT	AMEN BANK	16/12/2019	16/03/2020	150 540	10,30
PLACT	AMEN BANK	16/12/2019	16/03/2020	200 720	10,30
PLACT	AMEN BANK	16/12/2019	16/03/2020	281 009	10,30
PLACT	AMEN BANK	18/10/2019	17/01/2020	152 538	10,32
PLACT	AMEN BANK	21/10/2019	20/01/2020	152 436	10,32
PLACT	AMEN BANK	21/10/2019	20/01/2020	162 599	10,32
PLACT	AMEN BANK	21/10/2019	20/01/2020	111 787	10,32
PLACT	AMEN BANK	22/11/2019	21/02/2020	90 811	10,31
PLACT	AMEN BANK	26/11/2019	25/02/2020	1 149 249	10,31
PLACT	AMEN BANK	30/12/2019	30/03/2020	350 158	10,30
				8 940 287	

3.4 Autres actifs

Cette rubrique se détaille au 31/12/2019 comme suit :

Désignation	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Intérêts courus sur comptes rémunérés	7 732	8 754
Total	7 732	8 754

3.5 Opérateurs créditeurs

Cette rubrique se détaille au 31/12/2019 comme suit :

Désignation	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Gestionnaire	29 185	74 730
Total	29 185	74 730

3.6 Autres créditeurs divers

Cette rubrique se détaille au 31/12/2019 comme suit :

Désignation	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Retenue à la source	5 924	1 639
CMF	5 661	5 421
Jeton de Présence	19 200	28 027
TCL	500	9 640
Total	31 285	44 727

3.7 Capital

Capital au 31-12-2018	48 337 254
Souscriptions	83 319 896
Rachats	-86 753 260
Frais de négociation de titres	-23
VDE/titres. Etat	-55 896
VDE / titres OPCVM	27 947
VDE / emprunts de société	-30 000
Plus ou moins-value réalisée sur emprunts de société	9 746
Plus ou moins-value réalisée titres Etat	0
Plus ou moins-value réalisée sur titres OPCVM	-44 415
Plus ou moins-value report sur titres Etat	70 700
Plus ou moins-value report sur titres OPCVM	-53 575
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	-1 638 964
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	2 379 480
Variation de la part du capital	-2 768 364
Capital au 31-12-2019	45 568 890

La variation du capital de la période allant du 01/01/2019 au 31/12/2019 s'élève à -2 768 364 DT.

La variation de l'actif net de la période allant du 01/01/2019 au 31/12/2019 s'élève à -3 415 276 DT.

Le nombre de titres d'AMEN TRESOR SICAV au 31/12/2019 est de 445 434 contre 479 492 au 31/12/2018.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2018	1 157
Nombre d'actionnaires entrants	393
Nombre d'actionnaires sortants	-328
Nombre d'actionnaires au 31-12-2019	1 222

3.8 Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/12/2019 s'élèvent à 1 759 286 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-1 351	172
Résultat d'exploitation	2 581 993	2 848 861
Régularisation du résultat d'exploitation	-821 356	-442 835
Total	1 759 286	2 406 198

3.9 Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée sur la base de 0,7% TTC de l'actif net annuel d'AMEN TRESOR SICAV conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN TRESOR SICAV et AMEN INVEST.

Il est à noter que la rémunération de dépositaire est à la charge du gestionnaire d'AMEN TRESOR SICAV.

Désignation	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Période Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Rémunération du gestionnaire	82 402	340 152	99 580	414 574
Total	82 402	340 152	99 580	414 574

3.10 Autres charges

Ce poste enregistre les redevances mensuelles versées au CMF calculées sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge de la TCL. En outre, le coût des services bancaires et les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Désignation	Période	Période	Période	Période
	Du 01/10/2019 au 31/12/2019	Du 01/01/2019 au 31/12/2019	Du 01/10/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2018 au 31/12/2018
Redevance du CMF	11 772	48 593	14 339	59 963
Services bancaires et assimilés	6 029	13 014	1 064	6 623
TCL	355	6 370	1 707	21 683
Jetons de présence	3 859	19 200	2 023	13 642
Total	22 015	87 177	19 133	101 911